



☎ 02 38 92 40 72

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 045-214502304-20240321-152024-DE



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

Absents excusés : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER), Angélique BEAUDOIN (procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX), Florence QUIGNON (procuration donnée à Yannick GERVAIS).

Secrétaire de séance : Jacques AUBERT.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 10
- Votants 13

Objet : APPROBATION COMPTE GESTION

DRESSE PAR LE RECEVEUR :

- BUDGET ASSAINISSEMENT M49 – EXERCICE 2023

Délibération n°15/2024

Madame le Maire donne la parole à Madame Martine CORDIER, responsable de la Commission Finances, qui présente au Conseil Municipal le compte de gestion du budget M49 Budget Assainissement 2023. Les écritures de ces comptes de gestion sont en concordance avec les écritures comptables de la collectivité.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 relatif au budget M49 Budget Assainissement établi à la clôture de l'exercice par le Centre de Gestion Comptable de Montargis.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX,



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jacques AUBERT.

